

Termes de référence

I. Informations générales

Intitulé de la prestation	Sélection d'un consultant individuel en Assistance Maîtrise d'ouvrage (AMOA-SI)
N° contrat	TBD
Bénéficiaire(s)	Expertise France - Programme SABIL
Pays	Maroc
Durée totale	12 (douze) mois (75 jours/homme)
Budget total de l'AO	TBD

II. Contexte et justification du besoin

Contexte d'intervention

Le marché du travail marocain fait face à différentes difficultés parmi lesquelles une croissance économique faible, une économie informelle répandue, une forte inadéquation entre offre et demande et des inégalités d'accès importantes pour les jeunes, les NEET, les femmes, les personnes en situation de handicap. Et aujourd'hui, l'économie marocaine subit les lourdes conséquences de la pandémie de COVID-19. Afin de répondre à ces enjeux, le Royaume du Maroc a adopté une Stratégie Nationale de l'Emploi (2015-2025), déclinée dans le Programme National de Promotion de l'Emploi qui insiste sur trois leviers d'intervention (employabilité, intermédiation et entrepreneuriat) et l'importance de faire converger les politiques publiques au profit de tous les jeunes et selon les contextes territoriaux. En parallèle, le Maroc poursuit une réforme sur la territorialisation de l'action publique (déconcentration et régionalisation avancée expressément explicitée dans le dernier alinéa du premier article de la Constitution : « L'organisation territoriale du Royaume est décentralisée, fondée sur une régionalisation avancée ») qui voit la compétence de la politique de l'emploi partagée avec les acteurs publics des territoires. Dans la perspective tracée par le Nouveau Modèle de Développement, les politiques publiques doivent être conçues et mises en œuvre dans une approche nouvelle définie par les principes de ce modèle.

Le Programme Sabil

Afin d'accompagner cette évolution, le Programme « SABIL » est mis en place par le Royaume du Maroc avec le financement de l'AFD et de l'Union Européenne (150 M€ de prêt souverain octroyés par l'AFD au Royaume et 14,77 M€ de subvention par la Commission européenne).

Prévu pour une durée de 48 mois, le Programme « SABIL » a pour objectif d'accompagner la mise en œuvre de ces réformes dans trois régions cibles, en particulier à travers le renforcement de capacités des acteurs de l'insertion économique et de leurs offres de services. L'AT au Programme a démarré le 26 octobre 2020 avec la prise de fonctions du Chef de Programme.

Le programme s'articule autour des priorités suivantes :

- Accroître l'employabilité et l'inclusion des jeunes.
- Favoriser la création d'emplois productifs en stimulant l'entrepreneuriat.
- Développer les conditions de la convergence des politiques publiques dans la mise en œuvre régionale des compétences liées à l'emploi.
- Soutenir le renforcement des capacités et des compétences des acteurs engagés et mobilisés dans le cadre des écosystèmes de l'insertion économique.

La Convention de mise en œuvre qui réunit les Ministères de l'Intérieur, des Finances et du Travail, les trois Conseils de Région et les centres Régionaux d'Investissement concernés, l'ANAPEC et les bailleurs, détermine les grands axes opératoires du Programme :

- Un parcours d'insertion spécifique adapté aux réalités des besoins et des projets des jeunes bénéficiaires qui se développe sur cinq phases successives.
- Un accompagnement individualisé sur deux ans pour les jeunes créateurs d'entreprise et de six mois pour ceux ayant obtenu un emploi.
- Des écosystèmes de l'emploi et de l'entrepreneuriat structurés et opérationnels, avec des outils et méthodes mis en place et des acteurs plus efficaces (tableaux de bord régionaux actions de renforcement des compétences).
- Un système de suivi-évaluation ad'hoc qui vérifie la qualité des formations dispensées et garantit la performance des partenaires de mise en œuvre.
- La mise en place de dispositifs et structures pérennes (Référentiel des métiers, labélisation des acteurs de l'insertion économique) garantissent une réelle durabilité.
- Un processus de capitalisation permanent qui garantit la pérennité des dispositifs mis en œuvre et leur mise à l'échelle du Royaume.

L'Assistance Technique

Au titre des mesures d'accompagnement du prêt souverain, la subvention de l'UE est répartie entre un dispositif d'amorçage pour les jeunes entrepreneures (DAJE) doté de 3 M€ et une assistance technique (AT) de 11.77 M€ confiée à Expertise France. Cette dernière a pour objectif d'accompagner la mise en œuvre du Programme et de participer au renforcement des compétences des acteurs de l'insertion.

Pour cela, une équipe centrale et trois bureaux régionaux sont mis en place. L'équipe centrale est composée d'un Chef de Programme, d'une cellule d'appui administrative et de trois experts clés en charge chacun d'une thématique. Ces experts sont positionnés auprès du Ministère de l'Inclusion Economique, de la Petite Entreprise, de l'Emploi et des Compétences. Les bureaux régionaux d'AT sont composés chacun d'un chef de bureau régional et d'un chargé de projet, ils faciliteront la mise en œuvre du Programme dans les régions cibles et devront contribuer à l'animation participative des territoires.

Par ailleurs, l'AT mobilisera de l'expertise nationale et internationale sur des missions de court-terme, pour travailler au niveau central ou régional. Expertise France mobilisera en particulier Pôle Emploi, Initiative France et Handicap International, y compris sur plusieurs postes d'experts clés.

III. Le système d'information Suivi & Evaluation des projets de l'insertion économique des jeunes (IEJ)

Le MIEPEEC, maître d'ouvrage du Programme SABIL, travaille actuellement sur un système d'information pour le suivi et l'évaluation des projets d'insertion économique. La réalisation de ce système a été confiée à un prestataire dans le cadre du Programme SIEJ à Marrakech-Safi.

Les objectifs du MIEPEEC à travers ce système sont :

1. Procéder à la collecte systématique des données auprès des différents acteurs impliqués dans la mise en œuvre des projets de l'IEJ (Agences d'exécution, Prestataires ...), ainsi que des bénéficiaires de ces projets ;
2. Construire une base de données sur les programmes d'insertion économique des jeunes ;
3. Fournir aux acteurs impliqués dans la mise en œuvre des projets un outil de validation et de transmission des données, ainsi que des tableaux de bord personnalisés ;
4. Améliorer la collaboration entre acteurs impliqués dans la mise en œuvre des projets via une plateforme d'échange ;
5. Se doter d'une solution multi-projets et multi-acteurs respectant les normes et standards actuels et assurant la sécurité nécessaire ;
6. Calculer les différents indicateurs nécessaires au suivi des projets ;
7. Produire des rapports automatisés et générer des tableaux de bord personnalisables et faciles d'utilisation.

Expertise France, à la demande du MIEPEEC, lance un appel d'offre pour la sélection d'un consultant senior en assistance de maîtrise d'ouvrage SI pour appuyer le MIEPEEC dans le suivi de la réalisation du système.

Cette activité est en cohérence avec l'objectif spécifique 3 « Renforcer la convergence des politiques publiques de l'insertion économique au niveau régional » du Programme SABIL.

IV. Description de la mission

Le Consultant individuel engagé dans le cadre de la présente mission sera responsable de l'assistance au MIEPEEC dans la gestion et la supervision technique de la mise en œuvre du projet « conception, développement et déploiement d'un système d'information S&E projets IEJ ».

Activités :

- Suivre l'exécution du contrat conclu avec le prestataire engagé par le MIEPEEC, en tant que directeur du projet pour la conception, développement et le déploiement du futur système d'information dédié au suivi et évaluation des projets IEJ ;
- Établir et mettre en œuvre un système de suivi de l'état d'avancement de l'exécution des tâches programmées ;

- Vérifier la conformité technique des prestations par rapport aux termes et spécifications du contrat et s'assurer de la qualité des livrables afin de proposer la réception des prestations ;
- Assister aux différentes réunions avec le cabinet mandaté et/ou avec les parties prenantes du projet ;
- Collecter, auprès des parties prenantes, les données, les documents et les pièces jugés utiles à l'avancement du projet ;
- Soutenir les Équipes du Projet au sein du MIEPEEC, afin de communiquer clairement au Cabinet mandaté certains aspects spécifiques de révision des livrables ou d'amélioration des activités et ce, pour garantir la qualité et la cohérence avec les spécifications des contrats ;
- Examiner les livrables et rédiger des fiches de synthèse de ces livrables. Ces fiches doivent être accompagnées par l'avis du Consultant sur tous les points abordés par les livrables, notamment leur conformité aux termes de références et aux tâches confiées audit Cabinet ;
- S'assurer que les livrables prennent en compte les observations émises par la Direction du projet. Le Consultant est appelé aussi (i) à faire, le cas échéant, des propositions d'amélioration par rapport aux solutions ou recommandations émises par le Cabinet mandaté et (ii) à recommander au Directeur du projet d'accepter ou de rejeter les livrables des Cabinets ;
- S'assurer de la communication auprès du MIEPEEC et de l'AT, sur l'avancement de la conception du même SI ;
- S'assurer de l'intégration, dans le « SI S&E projets IEJ » des Cadres de Résultats des autres initiatives de l'IEJ tant au niveau national qu'au niveau régional, notamment le cadre des résultats du Programme SABIL ;
- S'assurer de la collecte des différentes remarques auprès de l'AT et du MIEPEEC, et éventuellement les prendre en compte ou les intégrer.

V. Lieu, durée et niveau d'effort estimé

La prestation se déroulera en présentiel et à distance (des réunions de cadrage et de suivi en présentiel sont prévues dans les régions concernées).

La durée de la consultation est de 12 (douze) mois. Le niveau d'effort est estimé à 75 jours/homme. Le Consultant est tenu de produire un rapport de suivi et de supervision bimestriel (chaque 2 mois) adressé au MIEPEEC et à l'AT SABIL. Au niveau de ces rapports, le consultant mettra en exergue les contraintes et les risques entravant le bon déroulement de l'exécution et en formulant des recommandations et des propositions stratégiques de recadrage (Etat d'avancement du projet, observations techniques, fiches de synthèses des livrables et avis du Consultant)

Le délai de validation des livrables est de 2 semaines par le MIEPEEC, à partir de la date de remise de leurs versions 0. Le consultant devrait répondre également dans un délai de 5 jour calendaire à toutes les remarques formulées. Ainsi, la date de réception de la version validée d'un livrable est considérée comme date de réception effective de celui-ci.

Les chargés suivi-évaluation, à la fois du MIEPEEC ainsi que de l'AT au Programme SABIL, seront les interlocuteurs principaux du prestataire.

VI. Livrables et paiement

Les livrables à fournir et les paiements à réaliser après leur validation sont présentés au niveau du tableau ci-après :

Livable	Délais du rendu y compris délais de validation (après la date de mobilisation)	% de paiement
Période de base :		
Rapport bimestriel de suivi et de supervision N°1	2 mois	10%
Rapport bimestriel de suivi et de supervision N°2	4 mois	20%
Rapport bimestriel de suivi et de supervision N°3	6 mois	20%
Rapport bimestriel de suivi et de supervision N°4	8 mois	20%
Rapport bimestriel de suivi et de supervision N°5	10 mois	20%
Rapport bimestriel de suivi et de supervision et de validation finale de la prestation N°6	12 mois	10%

VII. Expertise et profil demandés

Qualifications et compétences

Pour être engagé dans le cadre du présent contrat, le Consultant individuel devra fournir les preuves des qualifications suivantes :

- Un diplôme d'ingénieur d'État en informatique ;
- Très bonne connaissance globale des projets et systèmes décisionnels,
- Compétence confirmée en Architecture modulaire / RESTful ;
- Expertise sur les outils suivant :
 - Java Springboot / Node.js ;
 - React JS - Bootstrap ;
 - Sonar et JACOCO.
- Bonne maîtrise SQL obligatoire ;
- Connaissance globale du métier « Suivi et évaluation des programmes »
- Connaissance KoboToolBox souhaitée.

Expérience professionnelle

- Une expérience minimum de 10 ans dans le pilotage et la gouvernance des projets SI d'envergure ;
- Une expérience confirmée dans la conduite de projets informatique entant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage ;

- Une expérience confirmée dans la mise en œuvre des processus de tests (test qualité, test performance et test sécurité).

VIII. Présentation des offres

Les offres devront comporter les éléments suivants :

- L'Offre technique incluant le CV de l'expert chargé de la prestation et une présentation de la méthodologie proposée.
- L'Offre financière détaillée.

IX. Dépôt et date limite de réception des dossiers

.....

X. Langues du contrat

La langue du contrat est le français.